

ils l'ont dit...



"La communication n'est pas créatrice. Explorer ses limites et ses obstacles, voilà ce qui m'intéresse. Et je suis toujours amené à subvertir ce qu'il m'arrive de mieux."

Colin Firth dans "Libération"

"La musique, le cinéma, les séries télévisées sont aux acteurs d'internet ce que le tabouret est au piano : ils s'assoient dessus."

Patrick Zelnik dans "le Monde"



"On s'imagine que mon métier, celui du cinéma, est un métier impitoyable. On est des Bisounours à côté du monde politique!"

Nathalie Baye dans "le Figaro"

"Je ne pense pas réaliser des films à la gloire de l'establishment, comme je le vois écrit un peu partout. Au contraire, ils ont bourrés d'ironie, très méfiants vis-à-vis des institutions, et ça m'énerve qu'on essaie de me faire passer pour un simple mangeur de hamburgers."

Roland Emmerich dans "Première"



"Je ne réalise pas des films pour qu'ils soient vus sur l'écran miniature d'un iPhone ! Les studios sont des imposteurs : ils gonflent les longs métrages tournés en 2D à la dernière minute. C'est une politique déplorable."

James Cameron dans "le JDD"

"Le CSA ne crée pas les lois mais se charge de les faire appliquer. On s'aperçoit que, quand elles n'ont pas de règles, les chaînes s'en imposent. C'est le cas de Laurent Ruquier, sur France 2, qui s'est imposé des règles très strictes avec un compteur, alors que la seule règle à respecter était celle de l'équité."

Christine Kelly dans "Libération"



"Je ne prépare pas. Jamais. Je me coiffe"

TRIBUNE

Lettre ouverte des associations de techniciens du film

Dans une lettre du 20 février, l'ensemble des associations représentant les techniciens du film réagit au rapport de la Cour des comptes qui pointe le déficit du régime d'indemnisation chômage des intermittents.

Le rapport de la Cour des comptes sur le déficit du régime chômage des intermittents du spectacle a été largement repris dans la presse. Ce qui est cité dans ce rapport n'est a priori pas contestable ; regrettons seulement que le texte ne mentionne pas l'existence du système de délais de carence, qui décale le versement des indemnités de quelques jours, à parfois plus de six mois, selon les durées et les rémunérations des emplois exercés.

Les données chiffrées analysées dans ce rapport, retranscrit dans plusieurs articles de la presse, conduisent à stigmatiser, en l'isolant, un groupe de professionnels, en oubliant le système économique dont il fait partie et qu'il contribue à faire fonctionner. Les associations de techniciens du film, cinéma et téléfilms, signataires de cette lettre ouverte, invitent à adopter un point de vue global, transversal, sur l'économie de leur secteur, celle du film. Elles veulent rappeler que les films du monde entier sont fabriqués

par des travailleurs sous contrat à durée déterminée. Quantité de salariés permanents travaillent chez les fournisseurs, du film et d'ailleurs, les productions, les distributeurs, les exploitants et aussi les chaînes de télévision qui coproduisent, achètent et diffusent ces films. Cela inclut aussi les personnels des administrations du cinéma - CNC, ministère de la Culture -, comme des organismes spécialisés du crédit du cinéma, de tous les festivals, de tous ceux qui communiquent sur le cinéma, du journaliste à l'affichiste...

Tous, permanents et intermittents, font partie du même système économique et ont besoin les uns des autres pour exister et contribuer à son équilibre. Les associations appellent, sans esprit partisan, que les intermittents ne sont ni des saisonniers, ni des intérimaires que l'on appellerait pour renforcer temporairement une équipe de permanents. Ils aiment leurs métiers et n'ont pas honte de leur situation. Chacun doit savoir que leur flexibilité est une donnée essentielle de l'économie du secteur auquel ils appartiennent,

cela au prix d'une précarité devenue institutionnelle et dont l'ensemble des métiers du film profite. Cessons de faire des additions de statistiques qui divisent, et que chacun fasse son travail de contrôle et de régulation avant de prendre la fraude comme prétexte à une suppression. Les jours prochains, à l'occasion de la cérémonie des César, et souhaitons-le ardemment, de celle des Oscars, le cinéma français sera mis en avant.

Ayons tous à l'esprit ce qui précède." ■■■

SIGNATAIRES : ADP (Association des directeurs de production); AFC (Association française des directeurs de la photographie cinématographique); ADC (Association des chefs décorateurs de cinéma); Afsi (Association française du son à l'image); Afar (Association française des assistants réalisateurs de fiction); AFR (Association française des régisseurs); LSA (Les Scriptas Associées); ACFDA (Association des chargés de figuration et de distribution artistique); AOA (Assistants opérateurs associés); AFCF (Association française des cadres de fictions).

LE SUCCÈS DE LA SEMAINE

"Neuilly sa mère!" déride France 2

Le film de Gabriel Julien-Laferrrière et Djamel Bensala, avec Samy Seghir, a permis à France 2 de battre TF1 - de peu -, le week-end dernier. Une comédie en plein dans l'actualité politique, puisque le film raconte les aventures du jeune Sami Benboudaoud qui quitte sa cité pour se retrouver parachuté à Neuilly-sur-Seine, au pays de Nicolas Sarkozy. Dans l'hôtel particulier de sa tante à Neuilly, Sami va devoir partager le quotidien de Charles, son cousin du même âge, plein de préjugés racistes et obsédé par son ambition de devenir un jour... Président de la République!

Le film a attiré 5,9 millions de téléspectateurs (21,4 % de part d'audience), contre 5,8 millions pour le film américain de TF1, *la Momie : la tombe de l'empereur dragon*. France 2 atteint ainsi une de ses toutes meilleures audiences de cette saison le dimanche soir, supérieure de 50 % à la moyenne de la case. *Neuilly sa mère!* a particulièrement séduit les jeunes, obtenant 27 % de PdA sur la cible des 11-24 ans, ce qui constitue la meilleure performance de France 2 un dimanche soir depuis la rentrée de septembre. Il s'agit en outre de la meilleure audience enregistrée par un film français sur France 2 depuis janvier 2010. Film à petit budget, *Neuilly sa mère!* a été coécrit et coproduit en 2008 par Djamel Bensala, via sa société Miroir Magique!, et Vito Films (Isaac Sharry), avec France 2 Cinéma et TF1 International. Il a bénéficié en outre d'un préachat de la part de Canal+ et CinéCinéma, du soutien de la région Ile-de-France et de la Commission images de la

BILANS ANNUELS

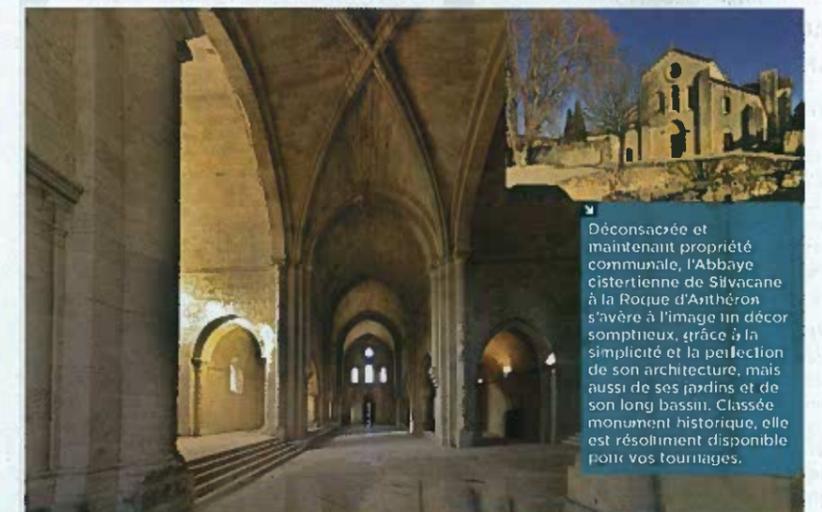
Recettes pub en hausse pour TF1 et M6

A l'occasion de la publication des résultats des groupes TF1 et M6, TF1 a indiqué que les investissements dans les programmes allaient continuer d'être "maîtrisés", tandis que M6 prévoit de les augmenter. Les deux groupes ont annoncé un chiffre d'affaires presque stable en 2011, de respectivement 2 619,7 M€ (-0,1 %) et 1 421,3 M€ (-2,8 %). Toutes deux enregistrent un résultat opérationnel courant en hausse (+22,8 % pour TF1 à 282,9 M€ et +1,2 % pour M6 à 245 M€), avec un résultat net part du groupe en baisse. Celui de TF1 perd 20 %, à 182,7 M€, principalement à cause de produit non courant en 2010 lié à des écarts de valorisations, M6 de -4,7 % à 149,6 M€ pour des raisons de changement de fiscalité. Dans les deux cas, les recettes pub sont en augmentation, notamment grâce à la relève des chaînes de la TNT. Ainsi, alors que le CA pub de TF1 est en baisse de 2,9 %, à 1 504,1 M€ (la chaîne ayant perdu 0,8 point d'audience, à 23,7 %), ceux du groupe sont en hausse de 1,6 % à 1 851,5 M€.

M6 reine des historiques

Le groupe prévoit de continuer le coût de grille de TF1 à 930 M€ en moyenne sur 2012 et 2013, événements sportifs y compris. Il était de 905,5 M€ l'an dernier, en baisse de 45,7 M€ par rapport à 2010, la Coupe du monde de rugby étant de 40,9 M€ moins onéreuse que celle du football en 2010. La chaîne a également réalisé 4,8 M€ d'économies sur les programmes réguliers, principalement en optimisation de contrats.

Le Groupe M6 voit, lui, ses revenus publicitaires progresser de 2,7 %, à 837 M€. La chaîne M6, qui a défié le sort des historiques en améliorant sa part d'audience de 0,4 point, à 10,8 %, voit son CA publicitaire progresser de 0,9 %, à 675,9 M€. Le coût de grille de M6 était de 222,9 M€ en 2011, en croissance de 4,4 % et la



Déconsacrée et maintenant propriété communale, l'Abbaye cistercienne de Silvacane à la Roque d'Anthéron s'avère à l'image un décor somptueux, grâce à la simplicité et la perfection de son architecture, mais aussi de ses jardins et de son long bassin. Classée monument historique, elle est résolument disponible pour vos tournages.

Tourner en France : des possibilités infinies...

COMMISSION DU FILM D'AIX EN PROVENCE